

## ASSEMBLÉE NATIONALE

---

CRÉATION DU CADRE D'EMPLOI DES PERSONNELS DE SANTÉ DES SERVICES  
D'INCENDIE ET DE SECOURS - (N° 841)

### AMENDEMENT

N ° AS31

présenté par

M. Rancoule, M. Ménagé, Mme Bamana, M. Bentz, M. Bernhardt, Mme Dogor-Such,  
M. Dussausaye, M. Florquin, M. Frappé, Mme Levavasseur, M. Lioret, Mme Loir, Mme Ranc,  
M. Taché de la Pagerie et Mme Mélin

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 7 , insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.